

Conditions de participation au concours photo Raclette McCormick 2024

(Concours nommé ci-après «Promotion»)

1. Organisateur

L'organisateur de la Promotion est McCormick GmbH, Industriestrasse 6, 6300 Zug, nommée ci-après «McCormick» ou «l'Organisateur». Par leur participation à la Promotion, les participants acceptent les présentes conditions de participation ainsi que les dispositions en matière de protection des données.

2. Promotion

2.1 Dans le cadre du concours photo Raclette McCormick 2024, toute personne participant au concours (le «Participant») sur <https://www.mccormick.ch/fr-ch/win-raclette> a l'occasion de gagner un super prix. Les 20 participants envoyant la photo la plus « accrocheuse » recevront un magnifique lot de quatre assiettes à raclette en bois, assorti d'un pack d'épices McCormick, pour de nombreuses et délicieuses raclette-party.

2.2 Pour la bonne participation au concours, le Participant doit, sur la page Internet [mccormick.ch/fr-ch/win-raclette](https://www.mccormick.ch/fr-ch/win-raclette) («Participation»):

- a) accomplir la tâche du concours (la «Tâche»), à savoir s'exprimer et montrer à sa manière son moment raclette, en mettant en avant son épice ou ses épices préférée(s) utilisée(s), et concourir en présentant des associations illustrant la raclette et la marque McCormick (l'«Œuvre»);
- b) soumettre l'Œuvre du concours sous forme de photographie,
- c) l'Œuvre soumise au concours devant refléter la créativité personnelle du participant et être exclusivement destinée au présent concours, c'est-à-dire qu'elle ne peut être soumise, publiée ou récompensée dans le cadre d'un autre concours;
- d) fournir les données suivantes via le formulaire figurant sur la page Internet: prénom et nom, numéro de téléphone et adresse e-mail et
- e) appuyer (cliquer) sur le bouton «Envoyer».

S'il utilise sa propre image ou l'image d'un tiers dans l'Œuvre, le Participant est également tenu:

- a) d'accepter la publication de l'image enregistrée dans l'Œuvre et soumise à des fins liées à la réalisation du concours en cochant la case correspondante (icône),
- b) de confirmer qu'il détient le consentement de tiers pour la publication de leur image à des fins liées à la réalisation du concours en cochant la case correspondante (icône).

2.3. L'Œuvre du concours, qui ne doit pas excéder 2 Mo, se présente au format multimédia suivant: PDF/JPG/GIF/PNG. Le traitement électronique de l'Œuvre du concours dans une forme multimédia est autorisé.

2.4. Un Participant ne peut soumettre une Œuvre au concours qu'une seule fois.

2.5. Le concours ne concerne pas les Participations qui ne remplissent pas les conditions précisées dans les présentes règles. Seules les Participations conformes au format spécifié au point 2.3 seront retenues dans le concours.

2.6. N'est pas acceptable une Œuvre du concours, soumise par un Participant, qui contient des contenus contraires à la loi, en violation des droits de tiers, communément reconnus comme socialement inappropriés, moralement répréhensibles, obscènes, offensants, vulgaires, contraires aux bonnes manières, contraires aux règles de coexistence sociale, pouvant être perçus comme socialement répréhensibles ainsi que des dénominations spéciales protégées par la loi, des contenus violant les droits personnels de tiers ainsi que des noms d'entités et de marques autres que McCormick.

2.7. À l'envoi de la candidature de participation au concours, l'auteur de l'Œuvre du concours (le «Participant») autorise l'Organisateur à utiliser ladite Œuvre aux fins de réalisation du concours et d'évaluation de l'Œuvre. Si une Œuvre donnée est protégée par la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins (Loi sur le droit d'auteur, LDA), le Participant doit disposer, au moment où il soumet l'Œuvre au concours, d'un droit de propriété et d'un droit d'auteur personnel illimités sur cette Œuvre en tant qu'œuvre(s) au sens de la LDA. Le Participant, en soumettant la candidature à l'Organisateur, est responsable de toute violation des droits de propriété et des droits d'auteur connexes, ainsi que des droits personnels de tiers.

2.8. L'Œuvre du concours sous forme multimédia peut contenir des images de tiers, qui toutefois ne concernent que des personnes majeures, l'Œuvre du concours ne pouvant contenir des images de personnes de moins de 18 ans.

2.9. Le Participant déclare, en soumettant son Œuvre dans le cadre du concours:

- a) qu'il détient les droits patrimoniaux d'auteur exclusifs et illimités sur l'Œuvre du concours et l'exercice des droits dérivés, tels que définis à l'art. 6 LDA concernant l'Œuvre du concours, qui peut être transférée à des tiers;
- b) qu'il sera uniquement autorisé à exercer les droits moraux sur l'Œuvre du concours, cette autorisation pouvant être transférée à des tiers;
- c) que l'Œuvre du concours est exempte de tout vice de droit et, en particulier, n'est pas grevée de quelconques droits établis en faveur de tiers, ni d'obligations liées à l'Œuvre du concours en faveur de tiers (cette disposition s'appliquant également aux droits subsidiaires);
- d) que, dans le cas où une image d'un tiers est utilisée dans l'Œuvre du concours, le Participant dispose du consentement de cette personne à diffuser son image dans la mesure de pouvoir soumettre l'Œuvre pour participation au concours.

2.10. Si l'une des déclarations susmentionnées du Participant s'avère inexacte en fait ou en droit, l'Organisateur est en droit de réclamer à celui-ci un dédommagement pour le préjudice qui en résulte et ce, dans sa totalité.

2.11. Le Participant accepte d'indemniser l'Organisateur vis-à-vis de toute réclamation de tiers concernant une menace ou une violation de ses droits par rapport à l'Œuvre du concours. En cas de réclamation d'un tiers contre l'Organisateur concernant la violation de tout droit relatif à l'Œuvre du concours ou l'utilisation de celle-ci par l'Organisateur, en particulier la violation des droits d'auteur, des droits connexes, des droits de propriété intellectuelle ou des droits personnels, y compris le droit de publicité, le Participant sera tenu de payer tous les frais encourus par l'Organisateur ou accordés dans le cadre de cette procédure.

2.12. Tout Participant a le droit de se rétracter de sa participation au concours. Pour ce faire, le Participant est tenu d'envoyer son retrait par voie électronique à info@mccormick.ch (depuis l'adresse e-mail fournie

lors de la candidature) ou par écrit à l'adresse de l'Organisateur. L'Organisateur confirme le retrait du concours par téléphone à la personne qui en fait la demande.

3. Conditions générales de participation

3.1 Seules les personnes âgées de 18 ans et plus et résidant en Suisse sont autorisées à participer. Les collaborateurs de McCormick, les membres de leurs familles ainsi que les collaborateurs des agences qu'elle a mandatées ne sont pas autorisés à participer.

3.2 Tous les participants doivent indiquer une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides. Les participants doivent être joignables via les données indiquées. Ils ne seront pas informés d'une quelconque autre manière.

3.3 Les gagnants seront tirés au sort à la fin de la Promotion parmi tous les participants.

3.4 Après avoir été informés de leur gain, les gagnants doivent confirmer à l'Organisateur dans les 7 jours calendaires et par e-mail qu'ils acceptent le prix. Le droit au prix en question est perdu sans contrepartie si les gagnants ne se manifestent pas dans ce délai.

3.5 La Promotion a lieu du 16 septembre 2024 au 10 novembre 2024.

3.6 Les prix seront ensuite tirés au sort parmi tous les participants par McCormick. La sélection du gagnant est définitive; aucune correspondance ne sera échangée au sujet des prix. La décision est irrévocable et ne peut être contestée.

3.7 Les prix seront envoyés par la poste. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte de données, en particulier en raison d'une transmission de données défectueuse et d'autres défauts techniques, ainsi qu'en cas de perte d'envois postaux.

4. Violation des conditions de participation

En cas de violation des conditions de participation ou en cas de fausse déclaration intentionnelle ou non concernant les conditions de participation, McCormick se réserve le droit d'exclure les personnes concernées de la Promotion. Par ailleurs, il est interdit de céder sa participation. L'Organisateur McCormick se réserve le droit de suspendre les participants et votants en cas de soupçon de violation des conditions de participation. Toute manipulation de la Promotion est interdite. En cas de constatation ou de soupçon de tout type de manipulation ou de tentative de manipulation, McCormick peut prendre toutes les mesures nécessaires pour annuler la manipulation éventuelle. En particulier, McCormick est en droit d'exclure des participants, d'interrompre la Promotion ou de retirer a posteriori un prix attribué. De telles mesures ne peuvent donner lieu à aucune prétention des participants contre McCormick.

5. Clause de non-responsabilité

McCormick décline toute responsabilité pour les dommages survenant en raison d'une erreur, d'un retard ou d'une interruption de la transmission des données, de perturbations des installations techniques et des services, de contenus erronés, de perte ou d'effacement de données ainsi que de virus. La responsabilité de

McCormick pour des dommages de tout type est pour autant que possible exclue, dans les limites du cadre légal.

6. Interruption ou cessation de la Promotion

McCormick se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin à la Promotion à tout moment, sans annonce préalable. En particulier, mais pas exclusivement, dans les cas où, pour des raisons techniques - p. ex. système informatique infecté par des virus, manipulation ou erreurs dans le matériel informatique et/ou les logiciels, ou pour des raisons légales - la réalisation en bonne et due forme de la Promotion est entravée, influencée ou devient impossible. Si une telle cessation est provoquée en raison du comportement d'un participant, McCormick peut réclamer de cette personne une compensation pour les dommages encourus.

7. Protection des données personnelles et droits d'auteur

7.1. Les données personnelles que le Participant fournit au Promoteur sont utilisées par l'Organisateur aux seules fins du concours et ce, en tout temps conformément à la Loi fédérale sur la protection des données du 25 septembre 2020 («LPD») et à la politique de confidentialité du Promoteur (disponible sur <https://www.mccormickprivacy.com/fr-ch/mccormick>). En prenant part au concours, tout Participant accepte que les données personnelles qu'il fournit lors de son inscription ou d'une autre manière conformément aux présentes conditions soient utilisées par l'Organisateur (et partagées avec ses fournisseurs tiers) aux fins administratives dans ce concours, de contact avec les participants et d'attribution des prix (le cas échéant) conformément à l'avis de confidentialité de l'Organisateur.

2. L'Organisateur est acquéreur des droits de propriété de l'Œuvre, dans le cadre du concours, aux fins d'exécution et d'annonce des résultats. Par ailleurs, le Participant transfère à l'Organisateur tous les droits de propriété (y compris le droit exclusif d'autoriser l'exercice de droits d'auteur dérivés et de transférer les droits acquis à d'autres personnes) de l'Œuvre accomplie dans le cadre du concours, ainsi que le droit d'exercer des droits d'auteur personnels sur l'Œuvre du concours. Le Participant n'a droit à aucune compensation autre que le prix reçu. À cette fin, le Participant conclut un accord avec l'Organisateur, qui correspond à la possibilité pour l'Organisateur d'utiliser l'Œuvre du concours pour ses besoins dans tous les domaines d'exploitation indiqués dans l'accord et pour l'utilisation et la disposition pendant une période indéterminée dans le pays et à l'étranger, notamment mais non exclusivement (choix de l'Organisateur):

- a) la fixation de l'Œuvre par des copies manuscrites des réponses et par le transfert de l'Œuvre sur tout type de support via tout type de technique, indépendamment du système, du format et de la norme;
- b) la reproduction de l'Œuvre, à savoir des copies ultérieures du support matériel tangible par tout type de technique;
- c) la commercialisation de l'Œuvre;
- d) la numérisation, l'enregistrement dans une mémoire informatique, la mise à disposition via des réseaux informatiques, y compris Internet, l'intranet et l'extranet, la fixation, la multiplication par impression, par des techniques reprographiques, par des films, des enregistrements sur bande-son, bande magnétique, support électronique ou numérique;
- e) l'intégration de l'Œuvre dans une œuvre multimédia et/ou une œuvre collective;

- f) la représentation en public, l'exposition, l'affichage, la reproduction de même que la diffusion et la rediffusion ainsi que la mise à disposition de l'Œuvre au public de manière à donner accès à toute personne à tout endroit et à tout moment choisi;
- g) l'exposition et l'affichage, de même que la diffusion avec ou sans fil des images ou du son au moyen d'une station terrienne ou diffusion par satellite;
- h) la vente, la location, la mise à disposition de l'Œuvre à des tiers, à titre onéreux ou gratuit, ainsi que l'établissement d'une offre y relative;
- i) l'exécution et l'autorisation des tiers à exécuter des travaux, y compris des modifications de l'Œuvre;
- j) la détention du droit exclusif d'autoriser l'exercice de droits d'auteur dérivés et de transférer les droits acquis à des tiers;
- k) la mise à disposition de l'Œuvre pour la première fois à la discrétion de l'organisateur;
- l) l'exercice des droits de propriété sur l'Œuvre.

8. Réserve de modification

McCormick se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment, sans justification des motifs, les présentes conditions de participation, dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour assurer la simplicité et la sécurité du déroulement, et en particulier pour éviter des abus ou pour d'autres raisons.

9. Divers

Pas de correspondance et pas d'échange, le recours juridique et le paiement en espèces sont exclus. Les prix ne peuvent être cédés à des tiers. McCormick décline toute responsabilité pour les retards ou erreurs techniques dans le déroulement. Le droit suisse s'applique sur les présentes conditions de participation. Si une des présentes dispositions est ou devient sans effet, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée.

10. Mentions légales

McCormick GmbH, Industriestrasse 6, 6300 Zug